

# La lettre des actionnaires

JUIN 2021

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE BNP PARIBAS

MARDI 18 MAI 2021 – 3 RUE D'ANTIN – PARIS

**Jean Lemierre, Président, ouvre la réunion en rappelant que, comme l'an dernier, elle est amenée à se dérouler dans des circonstances particulières dues à la pandémie de covid-19. Cette session de l'Assemblée se tient en effet à nouveau sans la présence physique des actionnaires, ainsi que le nécessite le contexte et la réglementation y afférente, en particulier le décret du 9 mars 2021 ayant prolongé le dispositif d'assemblée à huis clos jusqu'au 31 juillet. Les actionnaires en avaient d'ailleurs été informés par le site internet qui leur est dédié ainsi qu'à l'occasion de l'envoi des brochures d'avis de convocation.**

dans le monde, ont été présents pour assurer la continuité du service aux clients.

Fort de sa solidité financière et de la puissance d'exécution de son modèle diversifié et intégré, le Groupe a ainsi pleinement contribué au soutien massif à l'économie à travers l'ensemble de ses métiers et de ses implantations, avec bien sûr une très bonne maîtrise du risque.

La crise a révélé encore plus l'exigence d'une approche sociale et environnementale rigoureuse et forte. Face à la nécessité de préserver le bien commun, les questions liées à la transition écologique, à la protection de la



Il fait ensuite part à l'Assemblée des travaux du Conseil au cours de l'année écoulée, en rappelant tout d'abord le contexte dans lequel il a œuvré.

L'année 2020 a été, à bien des égards, hors norme. La pandémie de covid-19 a fortement affecté nos vies et nos conditions de travail, stoppant net la dynamique de croissance mondiale. Tous les grands pays ont été affectés, les États ayant fait le choix de protéger leur population face à ce choc sanitaire et, ce faisant, ont mis à l'arrêt leur économie pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

L'industrie bancaire est intervenue dès les premières heures de la pandémie pour préserver au mieux les acteurs économiques d'une crise significative de liquidité et sauvegarder leurs capacités d'investissement. Dans ce contexte, le Conseil d'administration et la Direction Générale de BNP Paribas se sont mobilisés, dès les prémices de la crise, pour assurer la continuité des flux financiers, accompagner les clients quand ils en avaient le plus besoin et répondre à leurs demandes de manière personnalisée. Le Conseil d'administration a particulièrement relevé le travail accompli par l'ensemble des collaborateurs de la banque qui, partout

biodiversité et au changement climatique ainsi qu'à la promotion d'un modèle économique plus inclusif sont plus que jamais au cœur des enjeux de demain.

Pleinement conscient de la responsabilité qui lui incombe, à la fois en termes de résultats de l'activité de la banque et d'engagement, le Conseil d'administration agira avec détermination et constance au service d'un futur plus soutenable pour promouvoir les réponses du Groupe aux exigences éthiques et aux défis économiques, environnementaux, technologiques et sociétaux de notre époque.

Jean Lemierre a, pour terminer, remercié Philippe Bordenave, Directeur Général délégué, pour le travail tout à fait remarquable accompli au service du groupe BNP Paribas. Cette Assemblée Générale est la dernière à laquelle il aura à contribuer puisqu'il a atteint la limite d'âge fixée par nos Statuts ; il deviendra *Senior Executive Advisor* auprès du Président et du Directeur Général.

Deux nouveaux mandataires sociaux, Directeurs Généraux délégués, ont été nommés pour lui succéder : Yann Gérardin, en charge de Corporate & Institutional Banking, Thierry Laborde, responsable de Retail Banking.



**BNP PARIBAS**

**La banque d'un monde qui change**



**Philippe Bordenave**  
Directeur Général délégué

## 2020: EFFICACITÉ ET RÉSILIENCE DU MODÈLE DIVERSIFIÉ ET INTÉGRÉ DÉMONTRÉES DANS UN CONTEXTE MARQUÉ PAR LA CRISE SANITAIRE

**L'année 2020 a bien évidemment été surtout marquée par la crise sanitaire, dont les répercussions économiques et sociales sont considérables. Dans ce contexte, le Groupe BNP Paribas a mobilisé l'ensemble de ses ressources et de ses expertises au service de l'économie et de la société.**

Les encours de crédit ont ainsi progressé de 4,4 % par rapport à 2019, soit une hausse de 33 milliards d'euros. Le Groupe a accordé dans ses réseaux de banque de détail plus de 120 000 prêts garantis par les États et levé auprès d'épargnants ou d'institutionnels plus de 396 milliards d'euros de financements pour ses clients sur les marchés de crédits syndiqués, d'obligations et d'actions<sup>1</sup>.

La Banque a réussi à maintenir le niveau de ses revenus, qui à 44,3 milliards d'euros, sont quasi stables (- 0,7 %) par rapport à 2019 à périmètre et change historiques et progressent de 1,3 % à périmètre et change constants.

Démontrant l'efficacité de la transformation digitale et industrielle, les frais de gestion, à 30,2 milliards d'euros, sont en baisse de 3,6 % par rapport à 2019 (- 2,7 % à périmètre et change constants), en ligne avec les objectifs du Plan 2020 et ce malgré la hausse des taxes (notamment celle relative à

la constitution du Fonds de Résolution Unique). Malgré la crise, l'effet de ciseaux positif s'est donc amplifié, à + 2,9 points contre + 2,4 points au titre de 2019.

Le coût du risque augmente de 2,5 milliards d'euros par rapport à 2019, dont plus de la moitié (1,4 milliard d'euros) est liée au provisionnement sur « encours sains », qui ne correspond donc pas à de vrais défauts clients mais qui, selon les nouvelles normes comptables IFRS9, doit néanmoins être passé lorsque la situation économique se dégrade. Cette somme constitue dès lors une réserve pour faire face à d'éventuelles augmentations des défauts de la clientèle.

Au total, le résultat net part du Groupe s'élève à 7,1 milliards d'euros, en baisse de 13,5 % par rapport à 2019. Corrigé des provisions sur encours sains, le résultat serait à peu près stable, soulignant l'excellente résistance de la Banque.

BNP Paribas se situe ainsi au premier rang, et de loin, des banques en Europe.

Dans les pôles opérationnels, les revenus sont en légère hausse à périmètre et change historiques (+ 0,2 %) et progressent plus sensiblement (+ 2,0 %) à périmètre et change constants, avec :

- une baisse de 2,1 % dans Domestic Markets<sup>2</sup> car la très bonne performance des métiers spécialisés (en particulier de Personal Investors en Allemagne) ne compense que partiellement l'impact de l'environnement persistant de taux bas et de la crise sanitaire dans les réseaux<sup>5</sup> ;
- une diminution de 7,2 %<sup>3</sup> chez International Financial Services, en lien avec les effets de la crise sanitaire, malgré la bonne performance de BancWest ;
- une forte progression pour CIB (+ 13,9 %<sup>4</sup>) avec une hausse dans tous les métiers.

Les frais de gestion des pôles opérationnels diminuent de 1,0 %, enregistrant :

- une décroissance de 1,6 % pour Domestic Markets<sup>2</sup>, la baisse étant plus marquée dans les réseaux<sup>5</sup> (- 2,7 %) tandis que les métiers spécialisés du pôle, en croissance, enregistrent un effet de ciseaux positif de 4,3 points ;
- une baisse de 3,7 %<sup>6</sup> pour International Financial Services grâce aux mesures d'économie de coûts ;
- une hausse de 3,0 % chez CIB en lien avec la croissance de l'activité : l'effet

de ciseaux du pôle est très positif (10,9 points).

La solidité du bilan de la Banque s'est encore renforcée en 2020 : au 31 décembre 2020, le ratio « Common Equity Tier 1 » est en hausse de 70 points de base par rapport à celui du 31 décembre 2019 ; il s'élève à 12,8 %, soit significativement au-dessus de l'objectif de 12 % du Plan 2020. Avec 432 milliards d'euros, la réserve de liquidité immédiatement disponible représente nettement plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

L'actif net comptable tangible<sup>7</sup> par action s'élève à 73,2 euros, soit un taux de croissance de 7,2 % depuis le 31 décembre 2008, illustrant la création de valeur continue au travers du cycle.



**Jean-Laurent Bonnafé**  
Administrateur, Directeur Général

## TENDANCE 2021

**En 2020, son modèle a permis à BNP Paribas d'assurer un rôle majeur dans le financement de l'économie.**

Au-delà de la distribution des prêts garantis par les États et des financements levés sur les marchés, le rôle moteur de BNP Paribas s'est traduit par une place de 1<sup>er</sup> acteur pour les obligations covid-19 en euros<sup>8</sup> avec 14,5 milliards d'euros à fin 2020.

En termes de scénario économique, un rebond progressif et différencié

1. Source : Dealogic au 31 décembre 2020, bookrunner, montant proportionnel. 2. Intégrant 100% des Banques Privées des réseaux domestiques (hors effets PEL/CEL). 3. - 4,6% à périmètre et change constants. 4. + 16,2% à périmètre et change constants. 5. BDDF, BNL bc et BDDB. 6. - 1,6% à périmètre et change constants. 7. Réévalué avec mise en réserve du résultat 2019. 8. Source : Bloomberg, Global Pandemic Bonds au 31/12/2020.

de l'activité est attendu à partir du second semestre 2021, pour un retour à mi-2022 à un niveau de Produit Intérieur Brut des principaux ensembles économiques comparable à 2019. L'environnement de taux bas continuera d'impacter les produits d'intérêt des banques de réseau.

## CROISSANCE DES REVENUS DANS UN CONTEXTE DE NORMALISATION PROGRESSIVE DE L'ACTIVITÉ

Sous réserve des incertitudes liées à la réalisation de ce scénario économique, le Groupe anticipe une dynamique soutenue par sa diversification, son positionnement sur les secteurs et les clientèles les plus résilients et le renforcement des franchises au sein du modèle intégré. Les gains de parts de marché et l'intensification de la collaboration entre les métiers ainsi que l'apport déterminant de la transformation digitale devraient venir amplifier cette dynamique.

## EFFICACITÉ CONTINUE DE LA TRANSFORMATION DIGITALE ET INDUSTRIELLE AVEC LA REPRISE D'ACTIVITÉ

L'apport de la transformation et l'accélération des usages digitaux engendrés par les effets de la crise sanitaire permettront de poursuivre l'ajustement des coûts tout en accompagnant les activités en développement dans un contexte de reprise par rapport à 2020. Ainsi, le Groupe devrait enregistrer des frais de gestion stables (hors effet de changement de périmètre et taxes soumises à IFRIC 21).

## COÛT DU RISQUE

Le coût du risque, à 66 points de base des encours de crédit à la clientèle, a fortement augmenté en 2020 par rapport à 2019. Le coût du risque sur

créances douteuses (strate 3) s'établit ainsi à 50 points de base en 2020 (contre 40 points de base en 2019). Le coût du risque sur encours sains (strates 1 et 2) s'établit à 16 points de base.

Les mesures compensatrices des autorités publiques (notamment en France), prolongées pour certaines en 2021, ainsi que les plans de relance devraient continuer de soutenir le tissu économique et social. De plus, l'activité économique devrait progressivement se normaliser.

Ainsi, le coût du risque en 2021 devrait baisser par rapport à 2020 et pourrait s'établir à un niveau proche de la moyenne de cycle.

## POLITIQUE DE DISTRIBUTION ET GESTION DU CAPITAL

Conformément à la politique du Groupe, l'objectif de distribution aux actionnaires est de 50 % du résultat 2020. Le Conseil d'administration a proposé à l'occasion de cette Assemblée Générale de verser un dividende de 1,11 euro par action payable en numéraire, soit un taux de distribution de 21 % du résultat 2020, maximum résultant de la recommandation de la Banque Centrale Européenne (BCE) du 15 décembre 2020. La restitution complémentaire de 29 % du résultat 2020 est envisagée après fin septembre 2021 sous forme de rachat d'actions ou de distribution de réserves dès l'abrogation de la recommandation de restriction de la BCE prévue d'ici fin septembre 2021 « en l'absence d'évolutions nettement défavorables ».

Le ratio CET1 du Groupe à fin 2020 étant très supérieur aux exigences notifiées par la BCE et au-dessus de l'objectif 2020 du Groupe (12,0 %), la politique de distribution sera revue dans le cadre du nouveau plan stratégique 2025.

Au total, le **Plan 22-25** s'articulera autour de nos fonds de commerce pour faire levier sur trois dimensions :

- mutualisation des initiatives entre les réseaux et déploiement accéléré de l'offre digitale en Europe ;
- accélération dans les domaines de l'investissement, de l'épargne financière et de la protection ;
- intensification du développement de CIB avec de nouvelles initiatives

de croissance, qui permettront d'intensifier les synergies entre les métiers du Groupe, de gagner des parts de marché, d'accroître l'efficacité opérationnelle pour continuer à délivrer des effets de ciseaux positifs et pour devenir un leader en finance durable. Les initiatives et réalisations du Groupe en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale sont déjà reconnues par les agences de notation extra-financière (« Leader européen de la gestion des risques climatiques » selon ShareAction), de même qu'au travers des très bons classements de la banque dans les grands indices spécialisés.

## ÉVOLUTION DES INSTANCES DIRIGEANTES

Dans ce contexte, la gouvernance de BNP Paribas va évoluer afin d'adapter son organisation aux nouveaux enjeux humains, technologiques et commerciaux. C'est ainsi que :

- **Yann Gérardin** est nommé Directeur Général délégué et conserve la responsabilité du pôle CIB ;
- **Thierry Laborde** est nommé Directeur Général délégué et prend la responsabilité d'un nouveau pôle « Retail Banking » qui réunit l'ensemble des activités de banque de détail du Groupe : les métiers de Domestic Markets, International Retail Banking et BNP Paribas Personal Finance ;
- **Laurent David** est nommé Directeur Général Adjoint, Chief Operating Officer, en charge de l'efficacité opérationnelle de l'ensemble des processus du Groupe et supervisera les systèmes d'information, l'immobilier d'exploitation, les achats ainsi que le consulting interne ;
- **Renaud Dumora** est nommé Directeur Général Adjoint et prend la responsabilité d'un nouveau pôle « Investment & Protection Services » qui comprend BNP Paribas Cardif, BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Wealth Management et BNP Paribas Real Estate.

Parallèlement se poursuit la féminisation des instances dirigeantes du Groupe : le Comité Exécutif ainsi que le G100 (la réunion des 100 premiers cadres dirigeants) comptent désormais chacun un tiers de femmes et l'engagement a été pris de porter cette proportion à 40 % en 2025.



## Yann Gérardin

Directeur Général délégué,  
en charge de Corporate &  
Institutional Banking



## Thierry Laborde

Directeur Général délégué,  
responsable de Retail Banking



## Laurent David

Directeur Général Adjoint,  
Chief Operating Officer en charge  
de l'efficacité opérationnelle



## Renaud Dumora

Directeur Général Adjoint,  
responsable du pôle « Investment  
& Protection Services ».



## Laurence Pessez

Directrice de la Responsabilité Sociale  
et Environnementale

## ENGAGEMENT D'ENTREPRISE ET RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

**Un film est projeté en préambule de l'intervention de Laurence Pessez, qui retrace les faits marquants du Groupe en 2020 en matière de responsabilité sociale et environnementale.**

## L'ENGAGEMENT DE BNP PARIBAS EN 2020 S'EST MATÉRIALISÉ PAR DES RÉALISATIONS FORTES ET TANGIBLES

Le montant des financements qui contribuent directement à l'atteinte des Objectifs de Développement

Durable (ODD) des Nations Unies s'est établi à 188 milliards d'euros à fin 2020. Nos fonds dits « d'Investissement Socialement Responsable » contribuent naturellement à l'atteinte de cet objectif : avec un encours de 92 milliards d'euros, ils font du Groupe le 1<sup>er</sup> fournisseur en France de tels instruments d'épargne.

En termes de diversité, les objectifs de mixité fixés fin 2018 pour les activités de marché ont été atteints, avec + 40 % de femmes dans les postes de senior management et au moins 40 % de femmes parmi les jeunes diplômés recrutés ; un nouvel objectif a été pris, de féminisation des métiers de l'informatique dans lesquels nous observons également une forte disparité hommes/femmes.

Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, l'activité de mécénat a atteint un niveau record, à 104,1 millions d'euros, dont 60 millions dédiés aux hôpitaux et associations (jeunesse, aide aux plus démunis). De même, 1,9 million de comptes Nickel avaient été ouverts depuis le lancement à fin 2020 (+ 27 % par rapport au 31.12.19), rendant accessible un moyen de paiement au plus grand nombre : en effet, 79 % des détenteurs de ce type de compte ont un revenu inférieur à 1 500 € par mois et près de 40 % d'entre eux sont sans revenu ou sans emploi.

En matière de lutte contre le changement climatique, deux engagements ont été mis en œuvre :

- la sortie totale de la chaîne de valeur du charbon thermique annoncée en 2019 (UE et OCDE d'ici 2030 et d'ici 2040 dans le reste du monde) :
  - il ne représentait déjà plus à fin 2020 que 1,5 % dans le mix énergétique primaire (2,5 % l'année dernière),

- une revue de tous les clients intervenant dans la production d'électricité a conduit à décider de ne pas poursuivre nos relations avec la moitié d'entre eux. Cette décision a permis de réduire la part de charbon dans la production d'électricité que nous finançons à 14 % à fin 2020 (18 % en 2019), soit une trajectoire très en avance par rapport au scénario de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ;

- l'alignement des émissions de gaz à effet de serre induites par nos activités de crédit sur les objectifs de l'Accord de Paris pour deux secteurs d'activité, grâce à la méthodologie PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment).

Le Groupe a également soutenu ses clients dans leur transition énergétique : 10,8 milliards d'euros ont ainsi été levés sur les marchés pour financer des actifs verts, faisant de la Banque à fin 2020 le 2<sup>e</sup> acteur au plan mondial en matière de structuration et de distribution d'obligations vertes.

## LA BANQUE EST L'UN DES PREMIERS SIGNATAIRES DE LA « NET-ZERO BANKING ALLIANCE » VISANT À FINANCER UNE ÉCONOMIE « NET ZÉRO » D'ICI À 2050

Le Groupe se fixe l'objectif de réduire les émissions liées à ses financements dans les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre pour être en ligne avec une trajectoire visant à contenir le réchauffement climatique à 1,5 °C d'ici à la fin

du siècle, conformément aux recommandations émises en 2019 par le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat).

Dans cette optique BNP Paribas, outre la sortie du charbon thermique :

- a déjà réduit à 0 à fin 2020 son exposition sur les sociétés spécialisées dans le pétrole et le gaz non conventionnels (4 milliards d'euros fin 2016) ;
- a pris l'engagement d'une réduction de 10 % d'ici à 2025 de l'exposition du Groupe à l'exploration et à la production de pétrole et de gaz.

Parallèlement, le montant de nos financements aux énergies renouvelables a crû significativement, puisqu'il est 2,5 fois plus important à fin 2020 qu'en 2015, pour pratiquement déjà atteindre l'objectif 2021 à fin 2020, avec 18 Md€.

## BNP PARIBAS CONTRIBUE À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

La protection de la biodiversité est devenue un enjeu aussi crucial que le changement climatique. Ainsi, après les engagements pris l'an dernier en faveur de la protection de l'océan :

- BNP Paribas a publié une position globale sur la biodiversité incluant des critères contribuant à la lutte contre la déforestation en Amazonie, par l'évaluation des producteurs et négociants de soja et de bœuf ; BNP Paribas est la première banque internationale à adopter de tels critères spécifiques, qui viennent compléter ceux pris il y a plusieurs années sur l'huile de palme ;
- le Groupe évaluera ses clients sur leurs actions dans ce domaine, comme déjà fait pour leur impact sur le climat, et pour accompagner leur transition :

- consacra 3 Md€ de financements d'ici à 2025 pour la protection de la biodiversité terrestre et 1 Md€ pour la transition écologique des navires,

- investira en fonds propres plus de 300 millions d'euros sur la transition écologique et le capital naturel ;

- BNP Paribas co-préside le groupe de travail informel chargé de préparer les travaux de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosure (TNFD), qui devrait voir le jour sous peu, avec pour mission de définir les indicateurs et le cadre de reporting propre à la biodiversité.

## LE GROUPE S'EST MOBILISÉ EN 2020 POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION FINANCIÈRE

Dans un contexte où l'implication de tous pour aider les plus fragiles était requise, BNP Paribas :

- a vu son engagement en faveur de l'inclusion financière salvé par la désignation de « Meilleure banque au monde pour l'inclusion financière » aux « Euromoney Awards for Excellence 2020 » ;

- avec 10,8 milliards d'euros d'obligations sociales en tant que teneur de livre conjoint, s'est classé n° 1 mondial en 2020 (selon Dealogic), dans un marché qui représentait à fin 2020 45 % de la totalité des obligations durables, contre 5 % un an auparavant.



**Jean Lemierre**  
Président

## GOVERNANCE, RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Deux propositions de renouvellement du mandat d'administrateur sont présentées à l'Assemblée Générale : Pierre André de Chalendar, Président du Comité des rémunérations, membre du Comité de Gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE et Rajna Gibson Brandon, membre du Comité de contrôle interne, des Risques et de la Conformité.

La nomination de Christian Noyer est également proposée : il sera Président du Comité des comptes à

l'issue de la présente Assemblée Générale. Il succédera alors à Denis Kessler dont le mandat est arrivé à échéance et qui n'en a pas demandé le renouvellement. Le Président le remercie pour sa participation aux travaux du Conseil ainsi que pour le rôle essentiel qu'il a joué en tant que Président du Comité des comptes.

En application de la loi « Pacte », les actionnaires ont à élire un administrateur représentant les salariés actionnaires (ARSA). Pour ce faire, les candidats à ce poste ont été désignés par deux « collègues », selon un processus « indirect » pour l'un et un processus « direct » pour l'autre. À l'issue de ces consultations ont été désignées quatre candidates : Mesdames Juliette Brisac, Isabelle Coron, Cécile Besse Advani et Dominique Potier. Conformément aux Statuts, un seul siège d'administrateur représentant les actionnaires salariés étant à pourvoir, le Conseil a décidé de recommander aux actionnaires de voter en faveur de Juliette Brisac, Présidente du Conseil de surveillance du FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise) Actionnariat Monde, prépondérant dans l'actionnariat salarié. En 2022, cette ARSA siègera au Comité des comptes.

Ainsi, après que l'Assemblée Générale a accepté les quatre propositions agréées par le Conseil, celui-ci comporte quinze administrateurs dont deux élus par les salariés et treize nommés par les actionnaires (dont un représentant des salariés actionnaires), soit une proportion d'administrateurs indépendants de 66,7 %. Il est composé de sept femmes et de huit hommes, soit une proportion d'administrateurs de sexe féminin de 46,7 %.

En matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, cette Assemblée voit la reconduction pour 2021 des principes de la politique qui avait été décidée au titre de l'exercice 2020, en ce compris concernant les nouveaux Directeurs Généraux délégués pour lesquels la même structure de rémunération que celle de Philippe Bordenave a été retenue.

Les rémunérations fixes de Jean Lemierre et de Jean-Laurent Bonnafé ont été stables au cours des cinq dernières années, la révision de 2016 étant intervenue dans le contexte d'une restructuration globale sans changement du montant cible total déterminé fin 2011.

La rémunération annuelle fixe du nouveau Directeur Général délégué en charge du périmètre CIB, Yann Gérardin, s'élèvera à 1 500 000 euros bruts. Celle de Thierry Laborde, nouveau Directeur Général délégué en charge du périmètre Retail Banking, s'élèvera à 900 000 euros bruts. Pour l'exercice 2021, ces rémunérations leur seront versées à ce titre à compter de leur prise de fonction.

L'Assemblée Générale statue ensuite sur les éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours, ou attribués au titre, de

l'exercice 2020. Les montants en ont été strictement déterminés selon les règles édictées par la politique de rémunération votée l'année dernière, sans aucun « aménagement » du fait de la crise de covid-19.

L'ensemble de ces rémunérations fait également l'objet d'une information où elles sont comparées, sur une période de cinq ans, à la rémunération moyenne et à la rémunération médiane des salariés de BNP Paribas SA.

Ces multiples de rémunération, par ailleurs en légère diminution, sont assez sensiblement inférieurs à ce que

l'on peut observer dans le secteur financier, mais aussi de manière générale, tous types d'activité confondus, dans beaucoup d'autres pays.

En outre, une grande part de ces rémunérations attribuées, ne sont en fait pas versées à leurs bénéficiaires, largement parce que le Plan de Rémunération à Long Terme n'a donné lieu à paiement effectif que deux fois en six ans (et entre autres ni en 2019 ni en 2020) : les versements effectifs sont ainsi inférieurs de l'ordre de 25 % aux montants cibles.

## DIALOGUE AVEC LES ACTIONNAIRES

Le Président informe l'Assemblée que trois séries de questions écrites, dont il résume les thèmes, ont été préalablement adressées au Conseil d'administration ; ses réponses ont été mises en ligne avant la tenue de l'AG.

Le Président rappelle alors que compte tenu de la prorogation de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, cette réunion se tient hors la présence physique des actionnaires ; il a donc été souhaité de pouvoir maintenir les possibilités de dialogue entre les actionnaires et la Direction de la société à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle, et ce au-delà de la procédure légale des « questions écrites ». Une plateforme dédiée aux actionnaires a donc été mise à leur disposition, sur laquelle ils ont eu la possibilité de poser leurs questions depuis samedi 15 mai à 0h00 jusqu'au moment de cette Assemblée.

Les mandataires sociaux présents ont répondu, après regroupement par thèmes, au plus grand nombre d'entre elles. Ont été abordés les thèmes suivants :

- la stratégie dans le domaine de la cybersécurité ;
- les perspectives de sortie de crise ;
- les possibilités de distribution du dividende de l'exercice 2019 qui n'a pu être versé pour cause de recommandation de la Banque Centrale Européenne ;
- la possibilité d'un paiement en actions des dividendes ;
- l'évolution du cours de Bourse ;
- inscription de la raison d'être dans les Statuts ?
- comment fédérer les salariés autour des engagements RSE ?

Ces questions et les réponses du Conseil sont disponibles sur le site internet dédié aux investisseurs et actionnaires « <https://invest.bnpparibas.com> ».

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 : PARTICIPATION ET RÉSULTATS

### CONSTITUTION DU QUORUM

	Nombre d'actionnaires	(%)	Nombre d'actions	(%)
Présents	-	-	-	-
Représentés	-	-	-	-
Pouvoirs au Président	7 541	47,36	16 701 197	1,97
Votes par correspondance	8 383	52,64	829 930 689	98,03
<b>TOTAL</b>	<b>15 924</b>	<b>100,00</b>	<b>846 631 886</b>	<b>100,00</b>
<i>Dont par Internet</i>	<i>13 504</i>	<i>84,80</i>	<i>518 720 918</i>	<i>61,27</i>
<b>Quorum</b>				
	<b>Nombre d'actions votantes</b>		<b>1 248 553 800</b>	<b>67,80</b>

# RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES VOTES

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

■ **Résolution 1** : Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2020  
**Adoptée à 99,97 % des voix.**

■ **Résolution 2** : Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2020  
**Adoptée à 99,95 % des voix.**

■ **Résolution 3** : Affectation du résultat de l'exercice 2020 et mise en distribution du dividende  
**Adoptée à 99,89 % des voix.**

■ **Résolution 4** : Conventions et engagements visés aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce  
**Adoptée à 99,99 % des voix.**

■ **Résolution 5** : Autorisation de rachat par BNP Paribas de ses propres actions  
**Adoptée à 97,73 % des voix.**

■ **Résolution 6** : Renouvellement du mandat de Monsieur Pierre-André de Chalendar en qualité d'administrateur  
**Adoptée à 98,12 % des voix.**

■ **Résolution 7** : Renouvellement du mandat de Madame Rajna Gibson Brandon en qualité d'administratrice  
**Adoptée à 99,85 % des voix.**

■ **Résolution 8** : Nomination de Monsieur Christian Noyer en qualité d'administrateur  
**Adoptée à 99,08 % des voix.**

La neuvième résolution et les résolutions A à C visent à nommer un administrateur représentant les salariés actionnaires. Un seul siège d'administrateur étant à pourvoir, seul sera nommé le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix des actionnaires ayant voté et au moins la majorité de ces voix.

■ **Résolution 9** : Nomination de Madame Juliette Brisac en qualité d'administratrice représentant les salariés actionnaires  
**Les votes « Pour » représentent 99,88 % des voix.**

■ **Résolution A** non agréée par le Conseil d'administration : Nomination de Madame Isabelle Coron en qualité d'administratrice représentant les salariés actionnaires  
**Les votes « Pour » représentent 9,38 % des voix.**

■ **Résolution B** non agréée par le Conseil d'administration : Nomination de Madame Cécile Besse Advani en qualité d'administratrice représentant les salariés actionnaires  
**Les votes « Pour » représentent 9,39 % des voix.**

■ **Résolution C** non agréée par le Conseil d'administration : Nomination de Madame Dominique Potier en qualité d'administratrice représentant les salariés actionnaires  
**Les votes « Pour » représentent 9,38 % des voix.**

Madame Juliette Brisac est donc nommée administratrice représentant les salariés actionnaires.

■ **Résolution 10** : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables aux administrateurs  
**Adoptée à 92,60 % des voix.**

■ **Résolution 11** : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables au Président du Conseil d'administration  
**Adoptée à 88,84 % des voix.**

■ **Résolution 12** : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables au Directeur Général et aux Directeurs Généraux délégués  
**Adoptée à 86,67 % des voix.**

■ **Résolution 13** : Vote sur les informations relatives à la rémunération versée en 2020 ou attribuée au titre de l'exercice 2020 à l'ensemble des mandataires sociaux  
**Adoptée à 99,58 % des voix.**

■ **Résolution 14** : Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2020 ou attribués au titre de l'exercice 2020 à M. Jean Lemierre, Président du Conseil d'administration  
**Adoptée à 95,86 % des voix.**

■ **Résolution 15** : Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2020 ou attribués au titre de l'exercice 2020 à M. Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général  
**Adoptée à 96,51 % des voix.**

■ **Résolution 16** : Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2020 ou attribués au titre de l'exercice 2020 à M. Philippe Bordenave, Directeur Général délégué  
**Adoptée à 96,04 % des voix.**

■ **Résolution 17** : Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2020 aux dirigeants effectifs et à certaines catégories de personnel  
**Adoptée à 99,92 % des voix.**

■ **Résolution 18** : Fixation du montant annuel des rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration  
**Adoptée à 99,35 % des voix.**

■ **Résolution 19** : Fixation du plafonnement de la partie variable de la rémunération des dirigeants effectifs et de certaines catégories de personnel  
**Adoptée à 99,14 % des voix.**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

■ **Résolution 20** : Autorisation de réduire le capital par annulation d'actions  
**Adoptée à 99,91 % des voix.**

■ **Résolution 21** : Pouvoirs pour formalités  
**Adoptée à 99,99 % des voix.**

Vos données personnelles sont traitées par BNP Paribas à des fins de gestion interne. Ces données peuvent aussi être communiquées aux prestataires/sous-traitants qui exécutent pour le compte de BNP Paribas certaines tâches matérielles et techniques. Dans le cadre d'un transfert, des règles assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place. Le détail de ces règles et des informations relatives au transfert est disponible en consultant le site de la Banque (<https://mabanque.bnpparibas/fr/espace-donnees-personnelles>) ou sur simple demande adressée à BNP Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris. Ces données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues, par courrier adressé à BNP Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris.

La Lettre des actionnaires BNP Paribas est éditée par BNP Paribas/Group Finance – 16, bd des Italiens – 75450 Paris Cedex 09. Directeur de la publication : **Lars Machenil**. Responsable d'édition : **Patrice Ménard**. Rédaction : **Luigi Apollonio, Françoise Ernst, Patrice Ménard, Loïc Pasquet**. Responsable de l'information financière : **Christelle Renaud**. Crédits photo : **Xavier Muyard**. Conception, réalisation et impression : -> **LABRADOR**. Dépôt légal : à parution. Ce document est imprimé sur du papier certifié.

## GLOSSAIRE

Quelques définitions pour comprendre les documents que nous vous remettons et mieux décoder les notions financières.

**A**

**Arval** : Filiale de BNP Paribas spécialisée dans la location longue durée et la gestion de flottes de véhicules.

**B**

**BancWest** : Filiale de banque de détail œuvrant dans l'ouest des États-Unis.

**BNL bc** : La banque de réseau que nous avons acquise en 2006 en Italie.

**BNP Paribas Securities Services (BP2S)** : Le Métier-Titres (conservation, règlement-livraison...) de BNP Paribas, entre autres en charge de la gestion au nominatif.

**C**

**Capital Markets** : Marchés de Capitaux (obligations, taux-change, actions) : une des composantes de CIB, au côté des métiers de financement et de l'activité de conseil.

**Cetelem** : Entité de BNP Paribas leader européen du crédit à la consommation.

**CIB** : Corporate & Investment Banking. Dénomination du pôle regroupant les activités de Banque de Financement et d'Investissement (BFI).

**Common Equity Tier 1 (CET 1)** : Ratio de solvabilité ne prenant en compte que les

Fonds Propres constitués du capital social ainsi que des primes et réserves, à l'exclusion de tout « hybride ». Parfois dénommé aussi « Core Tier 1 ».

**D**

**Domestic Markets (ou Marchés Domestiques)** : Regroupe les réseaux de Banque De Détail en France (BDDF), en Italie (BNL bc), en Belgique (BNP Paribas Fortis) et au Luxembourg (BGL BNP Paribas), ainsi que quatre métiers spécialisés : Arval, Leasing Solutions, Personal Investors et Nickel.

**E**

**Effet de ciseaux** : Différence entre l'évolution des revenus et l'évolution des frais.

**Exane BNP Paribas** : Société d'intermédiation en instruments financiers et recherche actions.

**H**

**Hello bank !** : La banque digitale du Groupe BNP Paribas.

**I**

**IFRIC 21** : Norme comptable prévoyant que la charge des taxes et contributions systémiques pesant sur les établissements de la zone euro soit comptabilisée en totalité sur le 1<sup>er</sup> trimestre

quelque que soit la date effective de perception dans l'année.

**IFS (International Financial Services)** : Regroupe International Retail Banking (banques de détail dans des pays hors zone euro), Personal Finance (notamment Cetelem), BNP Paribas Assurance (solutions d'épargne et de protection, notamment avec Cardif) et trois métiers spécialisés de la Gestion Institutionnelle et Privée (banque privée, gestions d'actifs et services immobiliers).

**Investment & Protection Services** : Pôle d'activité regroupant les métiers de BNP Paribas Asset Management (gestion d'actifs), Cardif (Assurance), Wealth Management (Banque Privée) et Real Estate (services immobiliers).

**N**

**Nickel** : Service bancaire alternatif de compte courant proposé par BNP Paribas.

**P**

**Personal Investors** : Métier qui propose à des particuliers, des conseils financiers et un large éventail de services d'investissement. Cortal Consors est une composante de Personal Investors.

**Point de base (pb ou bp pour « basis point »)** :

Un centième de pour cent, ou 0,01 %.

**Retail Banking** : Pôle regroupant l'ensemble des activités de banque de détail, soit Domestic Markets, International Retail Banking et BNP Paribas Personal Finance.



### CONTACTS ACTIONNAIRES

✉ BNP Paribas Actionnariat individuel  
3, rue d'Antin  
75002 Paris

@ relations.actionnaires  
@bnpparibas.com

☎ 01 40 14 63 58

🌐 <https://invest.bnpparibas.com>

📞 Nominatif pur

▶ N° Vert 0 800 600 700

(appel gratuit).

Les présentations, documents légaux et réponses aux questions écrites sont disponibles sur <https://invest.bnpparibas.com> dans la rubrique Assemblée Générale du 18 mai 2021.

## AGENDA 2021

Vos prochains rendez-vous avec le Groupe BNP Paribas <sup>1</sup>

30  
JUILLET

**Annonce des résultats**  
du 2<sup>e</sup> trimestre et du 1<sup>er</sup> semestre 2021

29  
OCTOBRE

**Annonce des résultats**  
du 3<sup>e</sup> trimestre 2021

1. Sous réserve de modifications ultérieures.



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change